



RMC INFO

JOURNAL – Le 24/07/2008 – 06:33:56 – Extrait

Sujet : le verrou des 35h saute, le Parlement a adopté la réforme du temps de travail...

REMI BARRET

Pour les cadres, le plafond annuel de jours travaillés est, quant à lui, relevé, jusqu'à 282 jours au maximum. Un principe qui inquiète Bernard Van CRAEYNEST, président du syndicat des cadres à la CFE-CGC. Il craint en particulier pour les PME. Pourquoi ?

BERNARD VAN CRAEYNEST, PRESIDENT CFE-CGC

Dans toutes les entreprises dans lesquelles il n'y a pas de possibilité de négociation collective, c'est quand même la réalité dans des centaines de milliers d'entreprises, ils risquent de se retrouver face à leur employeur qui va leur proposer l'application de la loi, et cela va renforcer dichotomie entre les grands groupes et les centaines de milliers de petites et moyennes entreprises, sous-traitants et fournisseurs des grands groupes, qui leur mettent la pression pour qu'ils diminuent le prix de leurs prestations. La seule variable d'ajustement, ça reste les salariés, que faut-il faire pour que l'entreprise reste compétitive, il faut travailler toujours plus, y compris au détriment de sa santé et de sa vie familiale.

REMI BARRET

Bernard Van CRAEYNEST, président de la CFE-CGC avec Aurélia MANOLI. 06:34:48. FIN#